

Dispositifs de validation des acquis Intec

DÉCOUVREZ LES FORMATIONS EN COMPTABILITÉ, AUDIT ET CONTRÔLE

L'Intec vous ouvre ses portes !

14 mars 2020

Vous souhaitez vous former aux métiers de la comptabilité ? Nos équipes vous accueillent le samedi 14 mars 2020, de 10h à 16h, pour vous renseigner sur les diplômes, les modalités d'inscription et les débouchés professionnels.

Vous visez l'obtention d'un diplôme de la filière de l'expertise comptable : la validation de vos acquis de l'expérience ou de vos études supérieures peut y contribuer.

VAE : Validation des acquis de l'expérience

Cette procédure permet d'obtenir tout ou partie du diplôme visé au vu des acquis professionnels ou extra-professionnels.

[+ En savoir plus](#)

VES : Validation des études supérieures

Cette procédure permet d'obtenir tout ou partie du diplôme visé au vu des études supérieures effectuées en France ou à l'étranger. Elle s'applique aux diplômes de l'Intec (DGC-DSGC).

[+ En savoir plus](#)

VAPP : Validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur

Cette procédure permet d'être dispensé des conditions d'accès (diplôme pré-requis) au vu des acquis professionnels, personnels ou d'études et de formation.

[+ En savoir plus](#)

Ces procédures peuvent être combinées.

Besoin d'information ?

[Contacts et horaires du service Formation continue - Validation des acquis](#)

Informations utiles

Informations utiles sur les procédures et la réglementation applicables à une démarche VAE:
sur les [points d'information conseil VAE \(PIC\)](#)
sur le site du [Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation](#)

Télécharger les dossier

[Dossier de demande de VAPP](#)
[Dossier VES du DGC](#)
[Dossier VES du DSGC](#)

<http://intec.cnam.fr/dispositifs-de-validation-des-acquis-intec-195239.kjsp?RH=vaeves>